

Nature des frais	Base conventionnelle CCN Transport (IDCC 16)		MTRL Garanties actuelles		Proposition APICIL au 1er janvier 2021		Nature des frais
SOINS MEDICAUX COURANTS							
	OPTAM CO	non OPTAM CO	OPTAM CO	non OPTAM CO	OPTAM CO	non OPTAM CO	
. Analyses médicales	100% BR		100% BR		100% BR		. Analyses médicales
. Auxiliaires médicaux	100% BR		250% BR		100% BR		. Auxiliaires médicaux
. Appareillages divers	100% BR		365% BR		100% BR		. Appareillages divers
. Actes de spécialités	100% BR	100% BR	370% BR	200% BR	125% BR	105% BR	. Actes de spécialités
. Consultations généralistes	100% BR	100% BR	250% BR	200% BR	125% BR	105% BR	. Consultations généralistes
. Consultations spécialistes	100% BR	100% BR	250% BR	200% BR	125% BR	105% BR	. Consultations spécialistes
. Radiographies	100% BR	100% BR	300% BR	200% BR	125% BR	105% BR	. Radiographies
. Pharmacie	100% BR		100% BR		100% BR		. Pharmacie
. Pharmacie, médicaments refusés SS	-		-		30 €/A/B		. Pharmacie, médicaments refusés SS
. Transport accepté Sécurité Sociale	115% BR		100% BR		125% BR		. Transport accepté Sécurité Sociale
HOSPITALISATION							
	OPTAM CO	non OPTAM CO	OPTAM CO	non OPTAM CO	OPTAM CO	non OPTAM CO	
. Frais séjour conventionné	100% BR		100% FR		125% BR		. Frais séjour conventionné
. Frais séjour non conventionné	100% BR		200% BR		200% BR		. Frais séjour non conventionné
. Chambre particulière	0,8% PMSS/ jour soit 27,42 €		60 €/ jour max 90 jour en psy en centre spécialisé		1,2% PMSS/jour soit 41,13 €		. Chambre particulière
. Lit d'accompagnement - Enfant de moins de 16 ans	1% PMSS / jour soit 34,28 €		40 €/ jour		1% PMSS/ jour soit 34,28 €		. Lit d'accompagnement - Enfant de moins de 16 ans
. Honoraires - Chirurgie, obstétrique, anesthésie	100% BR	100%BR	100% FR	200%BR	125% BR	105% BR	. Honoraires - Chirurgie, obstétrique, anesthésie
. Forfait journalier hospitalier	100% FR		100% FR		100% FR		. Forfait journalier hospitalier
. Participation forfaitaire sur les actes techniques	100% FR		100% FR		100% FR		. Participation forfaitaire sur les actes techniques
. Frais de télévision	-		8 €/ jour		5 €/ jour max 15 jours		. Frais de télévision
DENTAIRE							
. Soins et prothèses 100 % santé (Panier RAC 0) (1)	Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		. Soins et prothèses 100 % santé (Panier RAC 0) (1)
. Soins hors 100% santé							. Soins hors 100% santé
. Soins	100 % BR		300 % BR		135 % BR		. Soins
. Inlay, Onlay	-		300 % BR		175% BR		. Inlay, Onlay
. Prothèses hors 100% santé							. Prothèses hors 100% santé
. Panier RAC Maîtrisé (2)	145% BR		400% BR		150% BR		. Panier RAC Maîtrisé (2)
. Panier libre	145% BR		400% BR		150% BR		. Panier libre
. Implantologie	-		-		-		. Implantologie
. Parodontologie	-		150,00 €		-		. Parodontologie
. Prothèses refusées SS	-		500 € max 3 actes/A/B		-		. Prothèses refusées SS
. Orthodontie acceptée SS	150% BR		350% BR		175% BR		. Orthodontie acceptée SS
. Orthodontie refusée SS	-		775 €/ semestre max 4 semestres		-		. Orthodontie refusée SS
OPTIQUE							
Un équipement tous les deux ans, sauf changements de dioptrie et enfants - de 16 ans monture plafonnée à 100,00 €							
. Equipement 100% santé (Classe A) (1)	Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des plafonds limites de vente		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des plafonds limites de vente		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des plafonds limites de vente		. Equipement 100% santé (Classe A) (1)
. Equipement hors 100% santé (Classe B)							. Equipement hors 100% santé (Classe B)
. Equipement verres simples	Verres : 4,20% PMSS soit 143,98 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		350,00 €		Verres : 5,4% PMSS soit 185,11 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement verres simples
. Equipement un verre simple et un verre complexe	Verres : 5,30% PMSS soit 181,68 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		500,00 €		Verres : 6,5% PMSS soit 222,82 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement un verre simple et un verre complexe
. Equipement un verre simple et un verre hypercomplexe	Verres : 5,30% PMSS soit 181,68 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		500,00 €		Verres : 6,5% PMSS soit 222,82 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement un verre simple et un verre hypercomplexe
. Equipement verres complexes	Verres : 5,30% PMSS soit 181,68 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		500,00 €		Verres : 6,5% PMSS soit 222,82 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement verres complexes
. Equipement un verre complexe et un verre hypercomplexe	Verres : 5,30% PMSS soit 181,68 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		500,00 €		Verres : 6,5% PMSS soit 222,82 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement un verre complexe et un verre hypercomplexe
. Equipement verres très complexes	Verres : 5,30% PMSS soit 181,68 € Monture : 4% PMSS soit 137,12 €		500,00 €		Verres : 6,5% PMSS soit 222,82 € Monture : 2,8% PMSS soit 95,98 €		. Equipement verres très complexes
. Lentilles acceptées Sécurité Sociale	6% PMSS soit 205,68 € Tous les 2 ans		350,00 €		100% BR + forfait 6,4% PMSS soit 219,39 €		. Lentilles acceptées Sécurité Sociale
. Lentilles refusées Sécurité Sociale ou jetables	-		-		-		. Lentilles refusées Sécurité Sociale ou jetables
. Chirurgie réfractive de l'œil	-		350,00 €/ œil		-		. Chirurgie réfractive de l'œil
AIDES AUDITIVES							
. Aides auditives 100% santé (Classe I) (1)	Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		Prise en charge à 100% des frais réels dans la limite des honoraires limites de facturation		. Aides auditives 100% santé (Classe I) (1)
. Aides auditives de Classe II (tarifs libres)	100% BR		365% BR		100% BR		. Aides auditives de Classe II (tarifs libres)
AUTRES FRAIS							
. Cures thermales acceptées SS	-		100% BR + Forfait de 500 €		100% BR + Forfait de 450 € tous les 2 ans/B		. Cures thermales acceptées SS
. Allocation adoption	-		460,00 €		100 € / enfant		. Allocation adoption
. Allocation naissance	-		500,00 €		-		. Allocation naissance
. Allocation obsèques	-		150,00 €		-		. Allocation obsèques
. Amniocentèse	-		150,00 €		-		. Amniocentèse
. Actes de prévention	100% BR		100% BR		100% BR		. Actes de prévention
. Vaccins prescrits non remboursés	-		30 €/A/B		-		. Vaccins prescrits non remboursés
. Vaccin anti Grippe	-		100% FR		-		. Vaccin anti Grippe
. Médecines douces	60 €/ A/B (ostéopathie)		90 €/ A/B (ostéopathie, chiropractie, acupunture, diététique, étiothérapie)		90 €/ A/B (ostéopathie, chiropractie, acupunture, homéopathie, phytothérapie, sophrologie, mésothérapie, pédicurie-podologie, psychomotricité, ergothérapie, diététique, étiothérapie)		. Médecines douces (liste selon CP)
. Traitement anti-tabac	50 €/A/B En complément du remboursement SS		-		50 €/A/B		. Traitement anti-tabac
. Fécondation in-vitro	-		150,00 €		-		. Fécondation in-vitro
COTISATIONS							
Tarifs 2021 (selon PMSS 2020)	Salarié : 1% PMSS soit 34,28 €		Isolé : 79,81 € Duo : 144,25 € Famille : 219,34 €		Salarié : 1,05% PMSS soit 36 € Conjoint : 1,26% PMSS soit 43,19 € Enfant : 0,67% PMSS soit 22,97 €		Tarifs 2021 (selon PMSS 2020)

SS = Sécurité Sociale ; BR = Base de Remboursement ; FR = Frais Réels ; PMSS = Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (soit 3 428 € en 2020) ; OPTAM CO = Option Tarifaire Maîtrisée Chirurgie Obstétrique
/ A/B = Par an et par bénéficiaire
(1) Tels que définis réglementairement et visés à l'article R.872-2 du code de la SS
(2) Dans la limite des honoraires limites de facturation dont le montant est fixé par la convention dentaire